

SÉANCE DU 30 MARS 2022

Nombre de Membres

En exercice : 29

Titulaires présents : 2

Pouvoirs : 3

Date de convocation :

24/03/2022

Date d'affichage :

01/04/2022

Votants :	29	Pour :	29	Contre :	0	Abstentions :	0
-----------	----	--------	----	----------	---	---------------	---

L'an deux mille vingt-deux, le trente mars, à dix-huit heures, le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au pôle d'Arinthod, sous la présidence de Monsieur PROST Philippe.

Délégués titulaires présents :

BENIER ROLLET Claude ; BLASER Michel ; BELPERRON Pierre-Rémy ; BUCHOT Jean-Yves ; BUNOD Remy ; CALLAND Jacques ; CASSABOIS Yannick ; DALLOZ Jean-Charles ; DEPARIS-VINCENT Christelle ; DUBOCAGE Françoise ; DUTHION Jean-Paul ; ETCHEGARAY Josiane ; GAUTHIER PACOUD Sandrine ; GERMAIN Christophe ; GIROD Franck ; GRAS Françoise ; GROSDIDIER Jean Charles ; GUERIN Jean Luc ; LONG Grégoire ; MOREL-BAILLY Hélène ; PIETRIGA Guy ; PROST Philippe ; RETORD Dominique ; ROUX Nathalie ; SCHAEFFER Catherine ; STEYAERT Frank.

Excusés ayant donné pouvoir : CHATOT Patrick (représenté par Jean-Paul DUTHION) ; MOREL Denis (représenté par Grégoire LONG) ; REVOL Hervé (représenté par Philippe PROST).

Objet : MARCHÉS PUBLICS - Consultation de marché pour la démolition et la reconstruction de la toiture du groupe scolaire de VAL SURAN

Rapporteur : BUCHOT Jean-Yves

Le RAPPORTEUR,

EXPOSE

Terre d'Émeraude Communauté par sa compétence Enfance et Jeunesse, est responsable de la gestion des bâtiments dédiés, dont le groupe scolaire de Val Suran (Saint Julien).

La toiture de cet ouvrage étant en mauvais état (multiples interventions depuis plusieurs années), il a été décidé de démonter et refaire l'ouvrage à neuf.

Le marché consiste en la réalisation de travaux sur ce bâtiment, à savoir dépose de la totalité de l'ancienne toiture et évacuation, fourniture et pose d'une toiture neuve.

La délibération n° 2021-192 du conseil communautaire du 16 décembre 2021 a approuvé le plan de financement prévisionnel des opérations comme suit :

Dépenses		Recettes	
Coût total	250 000 €	DETR (35%)	87 500 € HT
		Autofinancement (65 %)	162 500 € HT
Total HT	250 000 € HT	Total HT	250 000 € HT

La consultation a été publiée sur la plateforme dématérialisée e-marchespublics.com le 01 Mars 2022 avec une date limite de réception des offres le 25 Mars 2022 à 12h00.

Le Conseil Communautaire lors de sa séance du 04 Septembre 2020 et par délibération n°2020-163, a délégué au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la négociation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics de plus de 90 000 € HT.

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu cet exposé et avoir délibéré,

DÉCIDE

D'APPROUVER le projet de démolition et de reconstruction de la toiture du groupe scolaire de Val Suran.

DE CHARGER Monsieur le Président de signer tous les documents relatifs au présent marché.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

L'autorité territoriale :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte en vertu de son dépôt en Préfecture et de sa notification ou publication
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Besançon ou par l'application Internet Télérecours citoyens, accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication.

Pour extrait conforme,

Le Président

